



Occupation d'un bien secondaire /Heritiers

Par **Varius54**, le **07/07/2014** à **19:29**

Bonjour,

J'explique le problème:

Nous sommes 5 enfants qui avons hérité d'une maison secondaire. Or l'un des enfants veut profiter de ce bien pendant les vacances.

Le problème est que l'enfant qui veut y aller compte faire des travaux et vendre des objets sans le consentement de nous (autres héritiers).

Est-il légal d'interdire l'accès à la propriété à l'un des héritiers? Cela doit-il se faire à la majorité des héritiers?

Doit-on faire comme une maison de vacances avec caution et inventaire de la propriété?

Merci d'avance pour vos réponses